

Commission de la Recherche

Mercredi 11 janvier 2023 à 13h00 – visioconférence
 (Établi par S.Verrier)

Relevé de décisions /Compte-rendu

La Commission de la recherche dans sa formation complète est constituée de 20 membres. Le Quorum de délibération doit être égal ou supérieur à 10 membres présents ou représentés.

	Présent	Absent	Pouvoir
<u>Collège des Professeurs ainsi que des autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche :</u>			
Mme Catherine MAUMI (AHTTEP/AUSser)	x		
Antonio BRUCCULERI (AHTTEP/AUSser)	x		
Mme Alessia DE BIASE (LAA/Lavue)	x		
Mme Manola ANTONIOLI (LAA/Lavue)	x		
M. Xavier BONNAUD (GERPHAU)	x		
M. Xavier LAGURGUE (GERPHAU)	x		
Mme Rosa DE MARCO (AMP)	x		
M. Christian PÉDELAHORE (AMP)		x	Pouvoir Rosa de Marco
Mme Anne D'ORAZIO (LET/Lavue)	x		
Mme Isabelle GRUDET (LET/Lavue)	x		
M. François GUENA (MAACC/MAP)	x		
Mme Anne TUSCHER (MAACC/MAP)	x		
<u>Représentants du Collège des doctorants inscrits en formation initiale ou continue :</u>			
Mme Fleur RICHARD (AHTTEP)	x		
M. Benjamin LOISEAU (MAACC/MAP)	x		
<u>Personnalités extérieures :</u>			
Mme Sonia KERAVEL (MCF enseignante-chercheuse à l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage, Versailles – Marseille.	x		
M. Philippe DURANCE (Professeur au CNAM, titulaire de la chaire Prospective et Développement durable, directeur du département Innovation, membre du conseil pédagogique de l'Ecole doctorale (ED) Abbé Grégoire et responsable national du doctorat en sciences de gestion.	x		

M. Nazih MECHBAL (Professeur des Universités Arts et Métiers ParisTech –ENSAM, Vice-président « formation » à HESAM Université)	x		
Mme Catherine DESCHAMPS (Professeure HDR en SHS à l'ENSA Nancy. Chercheuse titulaire au LHAC (ENSA Nancy), associée à EVCAU (ENSPVS) et auSophiapol/Lasco (Univ. Paris-Nanterre).		x	
M. J. Kent FITZSIMONS, MCF en TPCAU à l'ENSAP Bordeaux, docteur de Rice University (Houston, Texas), membre du laboratoire PAVE (Profession, Architecture, Ville, Environnement) de l'ENSAP Bordeaux, Architecte diplômé de Mc Gill University,	x		
M. Angelo BERTONI (Professeur HDR en Ville et territoires à l'ENSA Strasbourg, architecte –urbaniste - Université de Florence)	x		
Nombre de voix	18	2	1
Invité(e) s permanent (e)s			
Mme Caroline LECOURTOIS (Directrice)	x		
Mme Vincentella DE COMARMOND (Directrice adjointe)	x		
Caroline VARLET (Responsable du service de la recherche)	x		
Mme Sophie VERRIER (Responsable de la coordination des instances et du pôle juridique)	x		

François Guéna est désigné, en tant que doyen de la réunion, comme président de séance.

À l'ouverture de la séance, le Président constate que **le quorum est atteint** (18 membres présents en début de la réunion et 1 pouvoirs = 19 membres). La Commission de la Recherche peut dûment délibérer.

13h00 ouverture de la séance de la Commission de la Recherche.

Timing	Points	Descriptifs de l'ordre du jour	Rapporteur(s)	Documents
13h00		1) Validation du relevé de décisions de la CR du 28 novembre 2022.		Documents joints dans le dossier commun
13h10		2) Modalités de fonctionnement de la CR : bilan de la précédente mandature et passation des dossiers, calendrier et contenu des activités.		
13h30		3) Election du/de la Président.e de la CR (VOTE)		
13h45		4) Election du bureau de la CR (VOTE)		
14h00		5) Point d'information sur l'évaluation HCERES vague D		
		6) Point Divers		

1) Validation du relevé de décisions de la CR du 28 novembre 2022

Le relevé de décisions de la CR du 28 novembre 2022 a été soumis aux anciens membres de la CR. Des demandes d'amendements ont été formulées par Fleur Richard et Alessia de Biase et seront intégrées à la version finale du relevé de décisions.

Ne prennent pas part au vote les membres actuels de la CR qui ne faisaient pas partie de l'ancienne commission.

DECISION :

Le compte-rendu/relevé de décisions de la séance du 28 novembre 2022 est validé à l'unanimité par les anciens membres de la commission de la recherche réélus au sein de la nouvelle commission.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 7 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix.

Nbre de votant : 7 votants

Ce document peut être diffusé.

Anne D'Orazio souhaite rappeler que l'ordre du jour et les documents à instruire doivent être accessibles sur le Drive 7 jours avant les séances comme le prévoit le règlement intérieur de la CR.

Vincentella de Comarmond indique que les délais étaient très courts dans la mesure où la CR devait se réunir rapidement afin que le CPS puisse être constitué.

Alessia de Biase indique qu'elle souhaiterait que les archives de la CR précédentes soient d'abord travaillées et ordonnées afin qu'elles soient accessibles sur le Drive pour ne pas repartir de zéro à chaque nouvelle CR.

2) Modalités de fonctionnement de la CR : bilan de la précédente mandature et passation des dossiers, calendrier et contenu des activités.

Catherine Maumi indique que la réélection de plusieurs membres de l'ancienne CR va permettre une certaine continuité. Elle rappelle les textes de 2018 qui définissent les compétences de la CR : les activités de la CR portent sur la stratégie globale de la recherche au sein de l'école et sur d'autres gros dossiers comme l'attribution des décharges de recherche. Elle mentionne que les enseignants chercheurs des écoles d'architecture ont un statut particulier avec des charges de service de 320h et non de 192h. Concernant le dossier des décharges, elle indique qu'elles ont été votées pour 2 ans et que la CR doit définir les règles d'attribution des décharges sachant que les moyens attribués à l'école sont insuffisants en la matière. Elle précise que la précédente CR avait mis en place un protocole précis que la nouvelle CR pourra suivre ou amender.

Les autres dossiers traités par la CR sont :

-les congés pour études et recherche (calendrier du CNESEA diffusé lundi 09/01) : début de la campagne le 6 mars et décisions avant le 6 avril des CPS pour envoi le 7 avril au ministère.

-le classement des candidatures pour les contrats doctoraux (en septembre de chaque année).

- les délégations recherche

-l'éméritat

-la stratégie recherche de l'établissement : question de nos aides aux doctorants qui s'inscrivent tous à l'ED Abbé Grégoire. Or ils ne bénéficient d'aucune aide de l'ED, d'où la proposition de la précédente CR que notre CA vote une enveloppe budgétaire spécifique (aide à la mobilité et aide à la soutenance). Cette enveloppe est gérée par la CR de l'école. Le montant de cette enveloppe correspond à 5000 euros pour 2023. Une discussion a eu lieu lors des dernières CR sur les préciputs des ANR qui pourraient venir alimenter une ligne budgétaire spécifique à la CR (pour le moment 8000 euros mais pourrait augmenter) afin de financer d'autres aides.

-les comités de suivi individuel des doctorants : reprise du travail en novembre/décembre 2022 et décision d'avoir un processus commun pour les 6 laboratoires de recherche de l'école. Un formulaire a été rédigé et a été adressé au nom des directeurs des 6 laboratoires le 4 janvier 2023 à l'ED. Le bureau de l'ED discutera de ce document le 12/01. Ce document final pourra être voté lors d'une prochaine CR.

Il est précisé que la CR, mis à part pour le classement des contrats doctoraux, émet uniquement des

propositions au CPS qui a la charge d'acter ces propositions, d'où des calendriers extrêmement contraints sur certains dossiers.

Manola Antonioli souhaite savoir comment s'articulent les aides aux doctorants.

Catherine Maumi rappelle les échanges précédents au sein de la CR : tous les doctorants peuvent remplir un formulaire de demande d'aide transmis par le service de la recherche. Il est demandé une contribution à 50% par le laboratoire et 50% sur cette ligne budgétaire spécifique (aide à la mobilité/aide à la soutenance). Elle rappelle l'inégalité entre doctorants en fonction de leur rattachement, d'où la création de cette ligne budgétaire spécifique interne à l'école.

Caroline Lecourtois précise que l'ED offre des enseignements à nos étudiants et ils ne peuvent donc pas bénéficier d'autres aides de l'ED. Nous avons aussi demandé des financements au ministère de la culture de 10000 euros mais nous n'avons obtenu que 5000 euros. Une nouvelle demande sera faite pour cette année 2023.

Philippe Durance précise qu'au CNAM ce sont les laboratoires qui financent les doctorants et non l'ED elle-même. Ces budgets sont votés sur les lignes des laboratoires.

Alessia de Biase rappelle que l'ancienne CR a mis en place des séminaires de recherche ces deux dernières années afin d'inclure le troisième cycle dans notre école. Elle s'interroge sur notre place dans l'ED et notre capacité à également proposer des enseignements pour l'ED. Elle rappelle que nous devons avoir une stratégie de troisième cycle à porter dans cette école.

Catherine Maumi rappelle qu'il faudra prendre une décision sur qui continue à représenter l'école au sein du bureau de l'ED. Le calendrier de l'ED sera transmis.

Concernant le calendrier des prochaines CR, il est proposé que les dates soient callées en fonction des réunions du CPS restreint et de la CFVE. Le bureau de la CR proposera un calendrier d'ici la fin janvier avec de préférence des dates les lundis et jeudis matin.

DECISION :

Les membres de la commission de la recherche décident d'un principe de réunion les jeudis matins et/ou les lundis matin. Un sondage sera lancé afin de connaître les disponibilités communes du plus grand nombre. Le bureau arrêtera et transmettra des dates d'ici la fin janvier.

3) Election du/de la Président.e de la CR (VOTE)

L'article 7 du règlement intérieur de la CR précise le rôle du président et du bureau.

Il est rappelé que le président de la CR est également vice-président du CPS.

Il est rappelé que les doctorants ne participent pas aux échanges de la commission recherche ad-hoc sur les contrats doctoraux et les décharges de recherche.

François Guéna présente sa candidature. Il indique qu'il exerce depuis 30 ans en école d'architecture et qu'il a pu suivre les réformes successives qui ont permis de développer le doctorat dans les écoles d'architecture. Il serait honoré de présider cette commission en cette fin de carrière.

DECISION :

Les membres de la commission de la recherche votent en faveur de la candidature de François Guéna au poste de président de la CR.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 16 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

Nombre de votants : 17

4) Election du bureau de la CR (VOTE)

Il est précisé que le règlement intérieur de la CR dispose que le président est assisté d'un bureau composé de trois membres.

Il est indiqué que le président de la CFVE et du CPS élu est Philippe Chavanes et que Laurence Bassières, Laure Jacquin et Solène Le Rai font partis des membres du bureau de la CFVE.

Concernant le CA, les membres du bureau sont Thomas Elefteriou, président, Jonathan Bruter, Perrine Belin, Louisette Coulibaly et Manon Scotto.

Alessia de Biase se porte candidate en tant que membre du bureau et indique que cela permettra une continuité alors qu'elle a présidé l'instance dans l'ancienne mandature et a fait ensuite partie du bureau. Aucune autre candidature.

Plusieurs membres expliquent les raisons qui les conduisent à ne pas présenter leurs candidatures :

Catherine Maumi rappelle qu'elle a accepté une nouvelle charge au CNECEA.

Anne D'Orazio indique qu'elle s'apprête à prendre la vice-présidence de la COMUE HESAM Université.

Isabelle Grudet indique qu'elle pourra s'investir à partir de la rentrée prochaine.

Antonio Brucculeri indique qu'il ne peut s'investir pour le moment mais qu'il pourra aider pour l'évaluation des décharges de recherche et autres dossiers.

Xavier Bonnaud dit d'abord "d'être totalement incompetent en ce qui concerne les questions institutionnelles", et il rappelle qu'il est déjà impliqué dans la coordination TPCAU de l'école et dans la direction du laboratoire et qu'il souhaite conserver une place de simple membre. Il indique que le champs TPCAU cherche des biais pour ses développements dans la recherche au sein des écoles d'architecture.

Rosa de Marco indique qu'elle finalise sa HDR, qu'elle a pris la co-direction de l'équipe AMP qui est en phase d'auto-évaluation HECERES, qu'elle est déjà membre du bureau de l'école doctoral et membre du CA de HESAM. Elle souhaite déjà finir ce qu'il y a à finir dans ces différentes enceintes, à trop en faire on ne fait pas bien les choses. Elle pourra s'investir dans les années futures au sein du bureau de la CR.

Xavier Lagurgue indique qu'il a souhaité être membre de la CR afin d'apprendre à découvrir l'école et à connaître les collègues au plus vite suite à sa nomination en tant que PR au sein de l'école. Il précise qu'il assume des fonctions à la fois de recherche, d'enseignement et au sein de son agence. Il précise qu'il a été président du CA de son ancienne école. Il indique qu'il pourra être disponible pour l'évaluation des différents dossiers qui seront à traiter.

DECISION :

Les membres de la commission de la recherche votent à l'unanimité pour la candidature de Alessia de Biase en tant que membre du bureau de la CR.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 19 voix

Contre : 0 voix

Abstention : voix

Nbre de votant : 19

5) Point d'information sur l'évaluation HCERES vague D

Vincentella de Commarmond rappelle le calendrier de l'HCERES.

- Entités évaluées : l'ENSAPLV, AMP et le GERPHAU.

- Formations évaluées : DEEA-L, DEA-M (Bilan et projet), Bachelor BIM (Bilan et projet pour 2024), Bachelor MACOBI (projet), Bachelor gestion énergétique du bâtiment (projet).

- 1er Juin 2023 : Rendu des dossiers d'auto-évaluation des unités de recherche.

- 15 Juin 2023 : Rendu des dossiers d'auto-évaluation établissement et bilan des formations.

- Semaines 9, 16 ou 23 octobre 2023 : Entretiens sur les bilans des formations.

- Semaine du 25 septembre 2023 : Entretiens des unités de recherche.

- 2-3 Novembre 2023 : Entretiens sur l'auto-évaluation de l'établissement.

- Début Janvier 2024 : Retour du HCERES sur le dossier d'autoévaluation de l'établissement et sur les bilans des formations.

- 29 Janvier 2024 : Réponse de l'établissement aux retours du HCERES sur le dossier d'autoévaluation de l'établissement et les bilans des formations.
- 9 mars 2024 : rendu du dossier projet des formations.
- Semaine du 24 avril 2024 : Retour pré-entretiens du HCERES sur le dossier projet des formations.
- Semaines 15 ou 22 mai 2024 : Entretiens sur le projet des formations.
- Début Juin 2024 : Retour post-entretiens du HCERES sur le dossier projet de formations.
- Début Juillet 2024 : Envoi du rapport du HCERES sur le dossier projet de formations à la DGESIP.
- Début 2025 : présentation du dossier projet de formations au CNESER pour accréditation au 1^{er} septembre 2025.

Caroline Lecourtois rappelle que les réunions devraient toutes avoir lieu en ligne sauf la visite de l'établissement.

6) Point Divers

Aucun.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 14h30.

Rappel du calendrier des réunions de la CR à venir :

Les dossiers à traiter pourraient être des délégations CNRS, des demandes de CER, les décharges 2023, les aides aux doctorants (aide à la mobilité, aide à la soutenance, etc).

Les dates suivantes de la CR seront diffusées aux membres par le bureau d'ici la fin janvier 2023.

François Guéna
Président